



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

Luxembourg, le 14 avril 2022

Groupe de travail MAEE-ONG

Réunion virtuelle du 18 mars 2022

Compte-rendu

Participants

Pour le Ministère des Affaires étrangères et Européennes (MAEE) :

- M. Christophe Schiltz, Coordinateur Général
- M. Manuel Tonnar, Directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire
- M. Max Lamesch, Directeur adjoint de l'action humanitaire
- Mme. Sylvie dos Santos, Desk ONG, Coordination Desk ONG et Accords-Cadres Développement
- Mme. Virginie Gilbert, Desk ONG, Sensibilisation et Environnement

Pour les ONGD :

- Mme. Nicole Ikuku, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Directrice
- Mme. Stéphanie Notarnicola, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, responsable renforcement de capacités et relations membres
- M. Richard Graf, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Membre du CA
- M. Luc Siebenaller, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Membre du CA
- M. Michael Feit, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Membre du CA
- M. Frederic Hauptert, Care Luxembourg

1. Approbation de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés sous divers à l'ordre du jour : frais administratif ; dates Comité interministériel pour la coopération au développement.

2. Etats des lieux : Appel à propositions

Le MAEE informe que lors du premier appel à propositions de 2022 lancé le 1^{er} décembre 2021 jusqu'au 31 janvier 2022, 16 ONGD ont déposé 16 propositions de projet de cofinancement au MAEE. L'analyse des projets est en cours et le service ONGD communiquera les résultats début avril aux ONGD concernées. La part MAEE pour le budget 2022 s'élèvera à 2.559.778,73 € si tous les projets sont acceptés. La part MAEE globale des 16 projets introduits pour la période 2022-2025 se chiffre à 6.914.557,17 €.

3. Plafonds - Sensibilisation et éducation au développement

Suite à l'augmentation de l'enveloppe dédiée à la sensibilisation et à l'éducation au développement ainsi qu'à l'indexation des salaires, le MAEE informe qu'il a décidé de rehausser les plafonds dédiés aux projets annuels de 80.000 euros à 100.000 euros et les plafonds des accords-cadres sensibilisation de 350.000 euros à 400.000 euros. Le nouveau plafond pour les accords-cadres sensibilisation sera appliqué dès 2022 aux ONGD dont le budget avait atteint le plafond précédent de 350.000 € par an. Le nouveau plafond pour les projets annuels sera appliqué à partir de l'exercice 2023. Les conditions générales volet sensibilisation et éducation au développement seront révisées afin d'entériner les changements opérés.

4. Point Sahel

Le MAEE se dit préoccupé face à la dégradation sécuritaire dans la zone du Sahel en particulier au Mali et au Burkina Faso. Le MAEE confirme qu'il y maintient ses activités au niveau bilatéral et multilatéral à l'exclusion de l'alimentation des fonds directement gérés par les autorités nationales. Le MAEE informe qu'il continuera également à financer les activités des ONGD actives au Burkina Faso et au Mali.

Au Mali une stratégie de transition est en place jusqu'à la fin de cette année et il faudra voir comment se positionnent les différents acteurs notamment l'UE pour définir les prochaines étapes.

Quant au Burkina Faso, les activités sous le PIC en cours sont maintenues, toutefois, le MAEE a décidé à ce stade de geler la signature du nouveau PIC suite au coup d'état intervenu au Burkina Faso. Le coup d'état a également entraîné, l'annulation de la visite ministérielle prévue en février.

Quant à la visite du Ministre Fayot au Niger, le ministre a eu des entrevues bilatérales notamment avec le Président de la République du Niger, le Premier Ministre, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération et le Ministre des Finances. Les entrevues portaient notamment sur la situation politique et sécuritaire au Niger et au Sahel, sur la mise en œuvre de l'actuel PIC ainsi que sur la formulation des nouveaux programmes du PIC IV (2022 – 2026), dont le premier programme relatif à l'inclusion financière a été signé à Niamey le 9 février 2022. Lors de réunion avec le Premier Ministre,

Le point sur l'insécurité alimentaire au Niger a été évoqué face à l'envolée du prix du blé causé par le conflit russo-ukrainien.

La délégation du ministre a visité le Centre logistique de la Croix-Rouge Nigérienne, ainsi que l'hippodrome de Niamey, abritant 300 familles déplacées suite aux inondations historiques de 2020.

Le Ministre s'est également rendu au Bénin pour y rencontrer divers ministres en charge des affaires sociales et de la microfinance, de l'économie numérique et de la digitalisation, de la décentralisation et de la gouvernance locale, du cadre de vie et du développement durable ainsi que de l'enseignement secondaire et technique et de la formation professionnelle. La visite s'est poursuivie avec une entrevue entre le ministre Franz Fayot et le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Bénin, qui s'est conclue par la signature d'une lettre d'entente.

Le Cercle indique que les ONGD sont également préoccupées par l'envolée des prix du blé et la disruption au sein des chaînes alimentaires. Il est important de continuer à soutenir les petits producteurs agricoles dans les zones affectées. Le Cercle informe que lors de son assemblée générale qui se tiendra le 31 mars 2022, l'appel sera fait pour échanger sur la situation sur le terrain.

Le MAEE suggère une éventuelle réunion virtuelle entre les ONGD actives au Sahel et les ambassades sur place.

5. Ukraine

Le MAEE a fait le point sur les activités humanitaires en Ukraine. Le MAEE a octroyé des financements humanitaires de l'ordre de 3 millions d'euros. Par ailleurs, des dons en nature du CGIDS et du Ministère de la Santé d'une valeur de plus de 3 millions d'euros et le module emergency.lu dans le cadre du Emergency Telecommunications Cluster (ETC) ont été mis à disposition. Le MAEE opère soit à travers le mécanisme de la protection civile de l'UE soit à travers le système multilatéral de l'ONU.

Le MAEE souhaite relayer l'appel du ministre Asselborn à respecter certaines règles dans le cadre des transports humanitaires organisés par des particuliers et rappelle que ceux qui comptent organiser un transport humanitaire sont invités à en informer le gouvernement qui a mis en place une adresse e-mail à cette fin : transport.ukraine@mae.etat.lu. Les personnes souhaitant héberger des réfugiés, sont également priées d'en informer le gouvernement à travers l'adresse e-mail fournie par le gouvernement: ukraine@zesummeliewen.lu.

Le MAEE met en garde par rapport à la situation désordonnée dans les zones frontalières et le risque important de trafic humain.

Les ONGD témoignent d'une solidarité financière importante côté MAEE et côté donateurs. Les défis sont importants, notamment l'accès à des zones sinistrées, la situation sécuritaire et le blocage des chaînes logistiques. Les ONGD informent que l'organisation « people in need » lance un train tous les deux jours contenant des biens de première nécessité. Le défi actuel pour l'organisation est d'arriver à accéder à Marioupol.

6. Divers

6.1.1. Événements 2022

Le Cercle a fait le point sur les événements prévus pour l'année 2022. Au premier semestre 2022, le Cercle compte publier une brochure électronique sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le MAEE informera le Cercle dès qu'une date pour les Assises de la Coopération sera retenue. Le Cercle propose de retenir comme sujet le contexte sahélien lors des Assises.

Quant à la question du Cercle portant sur l'état des lieux des plans d'action des stratégies, le MAEE informe que ceux-ci sont en cours de finalisation.

Le MAEE informe le Cercle que l'événement sensibilisation se tiendra le 9 juillet 2022 à l'Abbaye de Neumünster. Une réunion sera prochainement organisée au niveau technique avec le Cercle pour échanger sur le sujet et un courriel sera envoyé aux ONGD pour les informer de l'événement et les inviter à y participer activement.

6.1.2. Lancement de l'étude de Concord sur les inégalités

Le Cercle informe que l'étude intitulée : « *The Road to Equality: How do EU Member States address inequalities through international cooperation?* » produite par Concord sera présentée virtuellement le 29 mars 2022.

6.1.3. Frais administratifs

Le Cercle a plaidé pour que le document relatif au remboursement des frais administratifs soit envoyé vers avril/mai aux ONGD.

6.1.4. Dates - Comité interministériel pour la coopération au développement

Le MAEE informe que la séance dédiée au Cercle est prévue pour le 7 octobre 2022. La séance relative à la cohérence des politiques pour le développement se tiendra soit fin avril soit le 13 mai. Le MAEE reviendra vers le Cercle pour confirmer la date retenue.